

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX FORMALITÉS DE MARIAGE

Le mariage est célébré dans la commune où l'un des futurs époux a son domicile ou sa résidence
Une quête est effectuée en fin de cérémonie.

Horaires de dépôt de dossier :

- Lundi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 15
- Lundi, mercredi de 13 h 30 à 17 h 30
- le vendredi 13 h 30 à 16 h 30

Le samedi matin uniquement sur rendez-vous.

A titre d'information, prévoir entre 15 et 30 minutes pour tout dépôt de dossier complet de mariage.

La date et l'heure de célébration seront fixées uniquement sur dossier complet sans audition préalable

Horaires de célébration

Tous les matins :

de 9h à 11h → du lundi au samedi excepté jeudi

Les après-midi :

de 14h à 17h → du lundi au jeudi

de 14h à 16h → le vendredi

de 14h à 17h → les 1^{ers} samedis du mois du 1^{er} octobre au 31 mars

de 14h à 17h → tous les samedis du 1^{er} avril au 31 juillet et du 1^{er} au 30 septembre.

Pas de mariage le samedi après-midi en août et les 2^e, 3^e, 4^e samedi d'octobre à mars.

Attention le service de l'Etat civil est fermé les 2 premiers samedis du mois d'août

PIÈCES A FOURNIR pour les futurs époux

- ✓ **Pièce d'identité** originale (passeport, carte de séjour, carte nationale d'identité française...)
- ✓ **Fiche** de renseignements sur les époux + originaux des **justificatifs de domicile*** de chacun des futurs époux ****si les futurs époux demeurent hors Saint Maur des Fossés, fournir aussi le justificatif de domicile du parent domicilié à Saint Maur des Fossés***
- ✓ **Copie intégrale de l'acte de naissance** établi par la mairie du lieu de naissance datant de moins de 3 mois
- ✓ **Liste des témoins** et photocopie de leurs pièces d'identité.
- ✓ **S'il y a un contrat de mariage**, le certificat de contrat doit être délivré par le notaire et remis au service
- ✓ **Pour les étrangers**, toutes les pièces d'origine doivent obligatoirement être traduites par un traducteur assermenté. Il faut fournir **l'original et la traduction** de l'acte de naissance. L'original doit être visé par le consulat ou l'ambassade, qui leur délivreront aussi un **certificat de coutume et de célibat**.
- ✓ **S'il y a des enfants**, fournir une copie intégrale de l'acte de naissance avec mention(s) de reconnaissance au maximum **3 mois avant** la date du mariage **avec le livret de famille**.
- ✓ **Cas particuliers :**
 - **veufs/veuves** : acte de décès du précédent conjoint
 - **mineurs** consentement du père et de la mère ou du représentant légal (en cas de décès de ces derniers fournir l'acte)

Pour l'inscription des enfants sur le livret de famille d'époux

Souhaitez-vous que **la mairie de Saint Maur se charge** de faire inscrire vos enfants et vous envoie le livret de famille à votre domicile une fois complété, *ce qui signifie que vous ne l'aurez pas le jour du mariage*

OU BIEN

- Souhaitez-vous **vous-même vous en charger en vous adressant** aux mairies du lieu de naissance de vos enfants, *ce qui signifie que le jour de votre mariage vous aurez le livret de famille incomplet.*

A Saint Maur le..... Signature des époux :

LISTE DES TÉMOINS

pour le mariage de M..... et de M

- Les témoins doivent être âgés de 18 ans au moins.
- Joindre obligatoirement la photocopie d'une pièce d'identité

OBLIGATOIRES	1) Nom	2) Nom
	Nom de jeune fille	Nom de jeune fille
	Prénoms	Prénoms
	Profession	Profession
	Domicile	Domicile

FACULTATIF(S)	3) Nom	4) Nom
	Nom de jeune fille	Nom de jeune fille
	Prénoms	Prénoms
	Profession	Profession
	Domicile	Domicile

NOTA BENE : vous ne pouvez prendre que 2 témoins au minimum et 4 au maximum pour le mariage.



Musique en salle des mariages

Lors de votre cérémonie de mariage, la ville de Saint-maur-des-Fossés met à votre disposition cette liste :

- | | |
|--|--|
| 1- MENDELSSOHN-BARTHOLODY : marche nuptiale | 6- PACHELBEL : Canon en ré majeur |
| 2- WAGNER : Chœurs des fiançailles de « Lohengrin » | 7- HAENDEL : Hallelujah du « Messie » |
| 3- BACH : Cantate « Jésus que ma joie demeure » | 8- PROKOFIEV : Thème de « Roméo et Juliette » |
| 4- ALBINONI : Adagio pour cordes et orgue en sol mineur | 9- BACH : Aria de la suite pour orchestre n°2 |
| 5- BRAHMS : Berceuse | 10- HORNER : The Wedding |

Votre choix pour l'entrée n° _____ puis en sortie n° _____

Toutefois, il vous est également possible d'apporter le jour de la cérémonie un CD qui vous sera rendu à la fin.

RENSEIGNEMENTS « FUTURS EPOUX »



L'EPOUX atteste sur l'honneur

Nom..... Prénoms.....

Date de naissance..... Lieu.....

Nationalité (au moment du mariage)..... Profession.....

être* célibataire divorcé ou veuf de

avoir* mon domicile ma résidence à

..... depuis le

	PERE	MERE (Nom de jeune fille)
<i>Fils de</i>		
Nom
Prénoms
Profession
	<input type="checkbox"/> Retraité <input type="checkbox"/> Décédé	<input type="checkbox"/> Retraitée <input type="checkbox"/> Décédée
Domicile

Fait à Saint Maur le _____ Signature



L'EPOUSE atteste sur l'honneur

Nom..... Prénoms.....

Date de naissance..... Lieu.....

Nationalité (au moment du mariage)..... Profession.....

être* célibataire divorcée ou veuve de

avoir* mon domicile ma résidence à

..... depuis le

	PERE	MERE (Nom de jeune fille)
<i>Fille de</i>		
Nom
Prénoms
Profession
	<input type="checkbox"/> Retraité <input type="checkbox"/> Décédé*	<input type="checkbox"/> Retraitée <input type="checkbox"/> Décédée*
Domicile

Fait à Saint Maur le _____ Signature

RENSEIGNEMENTS COMMUNS **Numéro de téléphone:**

Mariage religieux* oui non Nombre d'enfants communs : _____

Futur domicile conjugal prévu :

* cocher la case correspondante